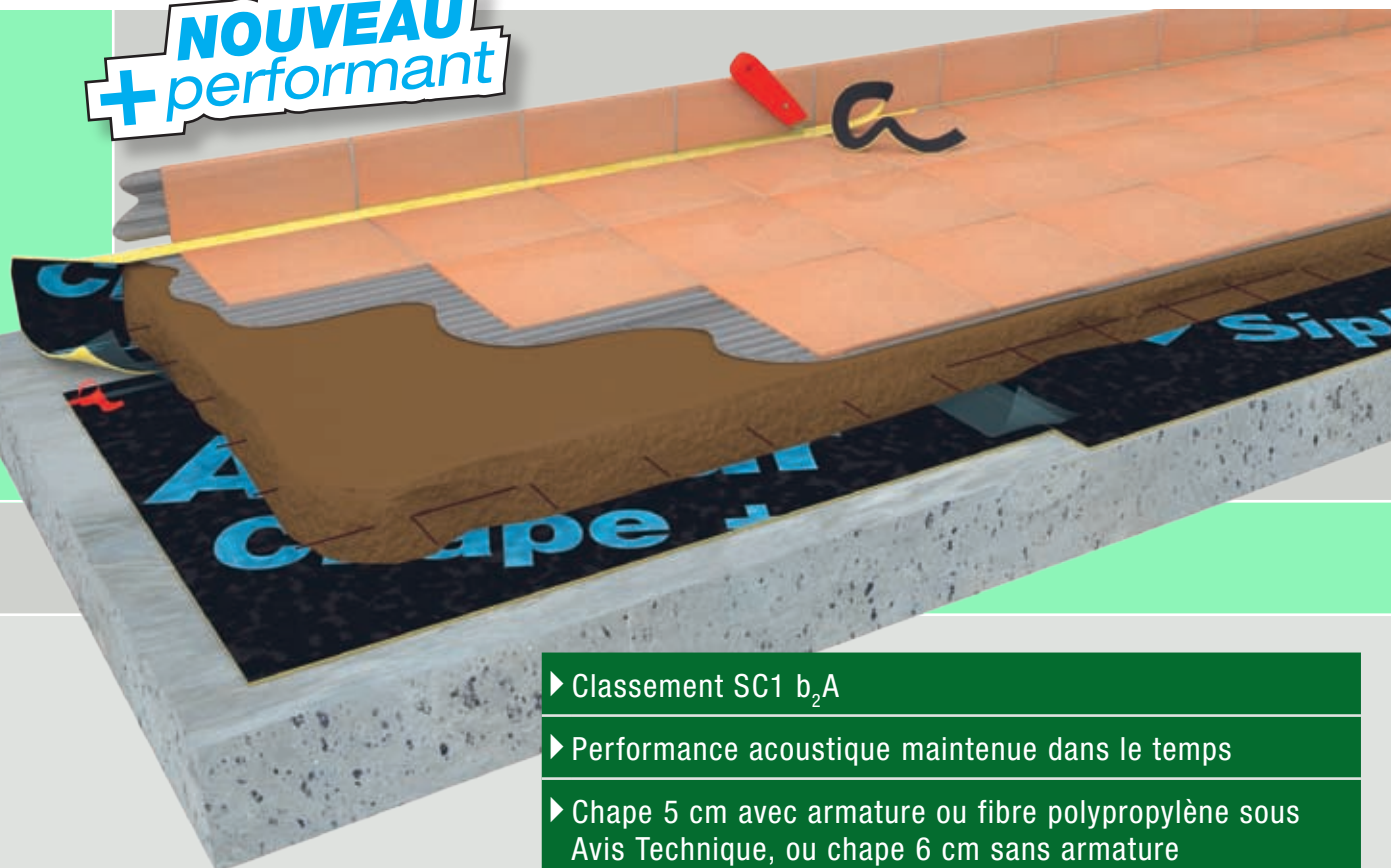


Assour Chape +

Sous-couche acoustique mince
de chapes flottantes avec
recouvrement intégré adhésif



NOUVEAU
+ performant



- ▶ Classement SC1 b₂A
- ▶ Performance acoustique maintenue dans le temps
- ▶ Chape 5 cm avec armature ou fibre polypropylène sous Avis Technique, ou chape 6 cm sans armature
- ▶ Pose fiable conforme à la norme NF P 61-203 :
 - pose bord à bord
 - recouvrement adhésif
- ▶ Un seul produit pour toutes les exigences acoustiques

Conditionnement

Rouleaux de 20 m² (20 m x 1 m), palettes de 16 rouleaux

Accessoires

Joint périphérique Joint Mousse
Bande Adhésive Assour

Emplois

- Sous-couche de chapes ou dalles flottantes, armées ou non, pour l'insonorisation des planchers au bruit d'impact.
- Permet d'atteindre les différents niveaux de performance exigés : Réglementation Acoustique (RA 2000), Label Qualitel (LQ 2000), Label Qualitel « Confort Acoustique » (LQCA 2000).

Identification

- Sous-couche composée d'une nappe de fibres de verre surfacée d'un liant bitumineux et d'un film plastique.
- Bande de recouvrement intégrée, translucide et adhésive.

Performances

Classification

1 couche d'Assour Chape + : SC1 b₂A.
2 couches d'Assour Chape + : assimilée SC2.

Performances acoustiques

Voir tableau ci-dessous. Permet d'atteindre les différents niveaux de performances exigés : Réglementation Acoustique 2000, Label Qualitel, Label Qualitel « Confort Acoustique ».

Mise en œuvre

Sous-carrelage en pose scellée

Mortier de scellement avec armature (325 g/m² mini) ou fibre PP sous Avis Technique, dosage ciment de 325 kg/m³ ; épaisseur nominale 5 cm.

Avec chape (cf. Fig. 1)

Chape : avec armature (325 g/m² mini) ou fibre PP sous Avis Technique ; dosage ciment de 350 kg/m³ ; épaisseur nominale 5 cm.

■ Performances :

$\Delta Lw = 21$ dB - PV CEBTP BPI3.4.366
 $\Delta Rw = + 5$ dB - PV CEBTP BPI3.4.366

En 2 épaisseurs avec chape armée (cf. Fig. 2)

Chape : avec armature (325 g/m² mini), dosage ciment de 350 kg/m³ ; épaisseur nominale 6 cm.

Sécurité

Assour Chape + n'est pas un produit classé dangereux, conformément à l'arrêté du 20 avril 1994 et dans le cadre de l'utilisation prescrite par cette notice.

Figure 1

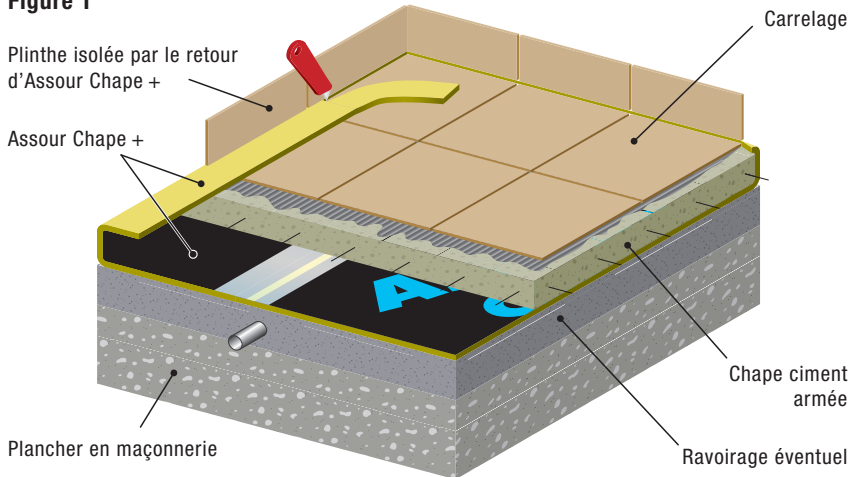
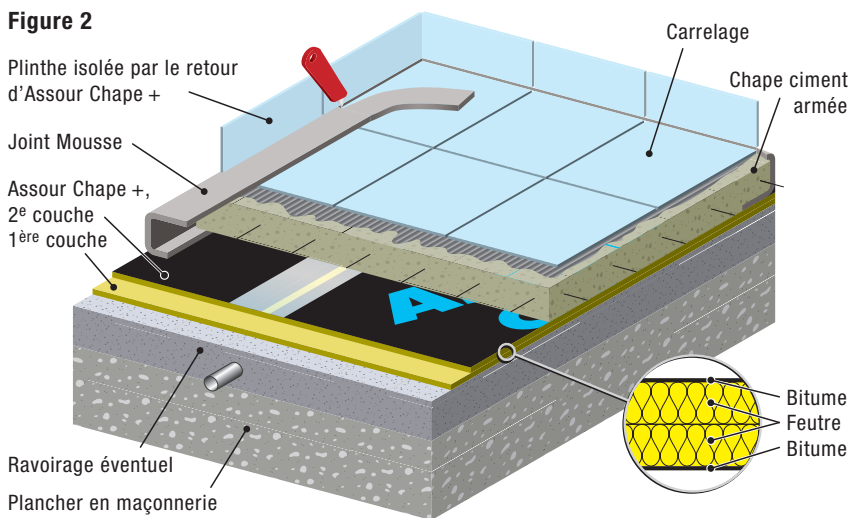


Figure 2



Ce document n'est qu'indicatif, il convient de consulter les documents de référence en vigueur. Siplast-Icopal se réserve le droit de modifier ses produits et leurs prescriptions de pose, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques.

Niveau d'exigence visé ▶	RA 2000 $L'_{NTW} = 58$ dB	Valeur calculée* L'_{NTW}	Label Qualitel LQ 2000 $L'_{NTW} = 55$ dB	Valeur calculée* L'_{NTW}	Label Qualitel Confort Acoustique LQCA 2000 $L'_{NTW} = 52$ dB	Valeur calculée* L'_{NTW}
Dalle épaisseur 14 cm	1 Assour Chape +	57 dB	–	–	–	–
Dalle épaisseur 15 cm		55 dB	–	55 dB	–	–
Dalle épaisseur 16 cm		54 dB	–	54 dB	–	–
Dalle épaisseur 18 cm		52 dB	1 Assour Chape +	52 dB	–	52 dB
Dalle épaisseur 20 cm		50 dB	–	50 dB	1 Assour Chape +	50 dB
Dalle épaisseur 22 cm		49 dB	–	49 dB	–	49 dB

*Hypothèses de calcul selon la méthode Qualitel : séjours superposés, $Sh = 20$ m², $V = 50$ m³, aucune paroi doublée de laine minérale ni de mousse rigide, pas de cloison de distribution en maçonnerie légère ($Sr = 0$), dalle support en béton.